



D04_2023
COMMUNE DE MEGEVETTE
Conseil municipal du 19 Janvier 2023

Envoyé en préfecture le 25/01/2023
Reçu en préfecture le 25/01/2023
Publié le
ID : 074-217401744-20230119-D04_2023-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de
conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt-trois, le 19 janvier, le conseil municipal de la commune de Mégevette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Max MEYNET-CORDONNIER, Maire.

Convocation en date du 13 janvier 2023.

PRESENTS : BEGAIN Nicolas, BEL Chantal, CONTAT Jean-Noël, DECROUX Rémy, FAVRAT Mathilde, FAVRE HUGUENOT Rachel, GAMBARINI Julien, GRANGER COESNON Aurélie, LEJEUNE Magali, MEYNET-CORDONNIER Max, MICHELENA Yves, MOLLIAT Jean-Baptiste, PASQUIER Suzy, PERRET Josiane.

ABSENTS EXCUSES : CORNALI Iribert

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur GAMBARINI Julien

**OBJET : COMPLEMENT DE LA DELIBERATION D21 2020 DU 27 FEVRIER 2020 POUR OUBLI DE
TYPOGRAPHIE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA
HAUTE-SAVOIE, SCHEMA DES ESPACES NATURELS SENSIBLES UNITE PASTORALE DE MIRIBEL –
« AMELIORATION DE L'ACCES A LA RESSOURCE EN EAU ET POTABILISATION »**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'alimentation en eau envisagé à l'alpage de Méribel. Les travaux consisteront en la reprise du captage, la création d'une adduction sur les secteurs de Méribel et des Fangles, ainsi que la mise en place d'abreuvoirs,

Le coût total de cet investissement est estimé à 53 569,50 euros hors taxes, assistance comprise. Monsieur le Maire rappelle que cette action peut faire l'objet d'une demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, dans le cadre du nouveau Schéma des Espaces Naturels Sensibles.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

- Subvention Conseil Départemental de la Haute Savoie sollicitée : 32 141,70 €
- Autofinancement restant à la charge de la Commune : 21 427,80 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
Par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s) :

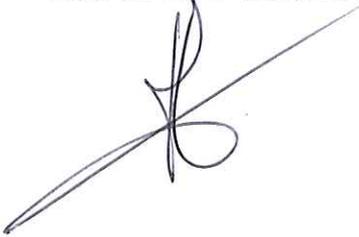
- Approuve la proposition de Monsieur le Maire de réalisation de travaux sur l'unité pastorale de Méribel dont le coût total de l'opération s'élève à 53 569,50 € H.T,
- Demande à Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie une subvention au taux le plus élevé possible,
- S'engage à apporter l'autofinancement complémentaire à la réalisation de ces travaux,
- S'engage à respecter le règlement financier du Conseil Départemental de la Haute Savoie,
- S'engage à commencer les travaux dans l'année suivant l'arrêté de subvention et à les achever dans les trois ans.
- S'engage à conserver les surfaces remises en valeur à usage pastoral pendant 30 ans

.../...

- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour mener à bien cette affaire.
Rajoute le complément pour oubli de typographie (stipulé dans le compte rendu du Conseil Municipal du 27 février 2020) :

Les frais de mission de la SEA s'élèvent à 1 180 €, compris dans le coût de l'opération.
Financement de l'opération totale : 60 % du Département, 25 % des alpagistes et 15 % à la charge de la commune

Le Maire,
Max MEYNET-CORDONNIER



Le secrétaire de Séance,
Monsieur GAMBARINI Julien



*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour
extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal.*